



COMMUNIQUE

En date du 03 juin 2020, **le bureau local FORCE OUVRIERE** avait adressé une lettre ouverte au Directeur Interrégional sur le paiement des heures des postes fixes en horaires variables.

Le bureau local FORCE OUVRIERE tient à vous faire savoir que nous avons été entendus, par le Directeur Interrégional, qui a pris la décision de revenir sur sa demande du 27 mars 2020, de faire récupérer les heures supplémentaires aux agents en postes fixes à horaires variables.

C'est une victoire de plus pour le bureau local en faveur des agents.

Nous tenons à remercier Monsieur le Directeur Interrégional qui a su prendre en considération la demande du terrain, qui a joué le jeu et tenu bon durant toute la durée du confinement.

Nous prenons acte et retenons le respect que vous avez eu Monsieur le Directeur envers votre personnel.

FORCE OUVRIERE une présence au quotidien !

Le 08 juin 2020